



Sos Chats Libres

Brèves de Gamelle n° 32 - Janvier 2016



Stérilisation, tatouage et protection des chats errants qui acquièrent ainsi, dans le cadre de la loi du 6 janvier 1999, le statut de chats libres.

Chers amis des chats,



Chaque année, « nous l'avons fait avec fierté », comme disent les Canadiens, le bilan que nous présentons. Et celui de 2015 surpasse tous les autres puisque l'association affiche 850 chats au compteur (des stérilisations), comme disent les sportifs. Nous-mêmes sommes étonnés d'un chiffre aussi élevé, atteint grâce à de nombreuses complicités.

En premier lieu les adhérents dont la générosité s'accompagne souvent d'un mot d'encouragement qui nous va au cœur, car sans leur soutien sans faille, l'association ne tiendrait pas longtemps.



Les fondations 30 Millions d'Amis et Bourdon contribuent toujours largement au financement, et en 2015, l'Association Phoenix nous a été aussi d'une grande aide. Outre la subvention annuelle qu'elle nous verse, la Ville de Périgueux apprécie assez notre action pour renouveler périodiquement des partenariats ciblant les quartiers où se pose le problème de chats errants, le Canal, Vésone ou autres, ceci avec le soutien de la SPA de Marsac. Un partenariat semblable a permis de stériliser 22 chats à Excideuil, et plusieurs mairies, comme Neuvic, participent aux frais.



Pourtant l'association ne parvient pas, loin de là, à assumer la charge de très nombreux sites sur lesquels elle est sollicitée. Faute de ressources suffisantes en bénévoles et en euros, elle n'a pas pu intervenir entre autres à une maison de retraite de Terrasson. Le flot de demandes, courriers, mails, appels, déborde par moments nos possibilités sur tous les plans et nous nous en désolons.

Achats de croquettes par l'association, opérations-cady en jardiland ou supermarchés, peinent à garnir les tables d'hôtes où s'assoient les minous sous les buissons ou près des poubelles. Les bénévoles y contribuent alors largement de leur poche.



Que l'association ait réussi à faire stériliser 850 chats en 2015 est d'autant plus remarquable que parallèlement les factures de soins sont très lourdes. Attardons-nous un peu sur cet aspect important de notre rôle, occulté d'habitude par le chapitre capital des stérilisations-tatouages. Combien de chats heurtés par des voitures, mordus gravement par des chiens que leurs maîtres devraient contrôler, tel ce pauvre minou récemment conduit chez le vétérinaire avec un œil arraché et la mâchoire cassée ? Et qui paie les frais ? Même avec les tarifs de faveur pratiqués pour eux par les vétérinaires, un minou blessé coûte cher : radios, hospitalisation, piqûres de Convenia et autres traitements, analyses parfois, la facture dépasse celle d'un repas chez un chef étoilé. Si le chat est amené en piteux état, nous tablons sur sa guérison, même si l'addition finale est salée, laissant le véto aux prises avec un sac à puces tout amoché. D'où parfois



des sauvetages assez spectaculaires. Si son état est carrément lamentable, a-t-il une chance de guérir ? Oui ? L'association (et les bénévoles !!) assureront.

Est-il irrémédiablement perdu à courte échéance ? Agonisant ? Alors dans ce cas seulement, nous nous résignons à l'euthanasie. Dans tous les cas, priorité est donnée à l'intérêt du chat.

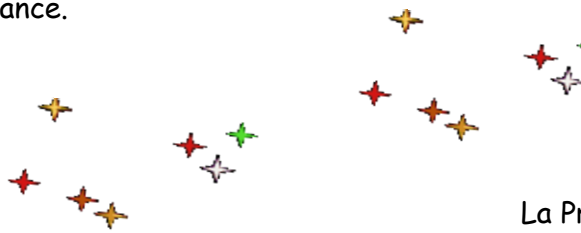


Le sort des chats atteints du FIV ou du FELV se pose aussi. Certains refuges et associations testent tous les chats et euthanasient les positifs aux virus. Leurs motifs : empêcher la contamination des chats sains et éradiquer ainsi la maladie (et accessoirement faire de la place). Ce principe est contraire à notre éthique. Un chat de dehors testé négatif peut être contaminé ensuite par un chat de patrons positif, lui. Ces virus se transmettent par les contacts sexuels, la salive et le sang, le meilleur moyen de les combattre est la stérilisation : plus de bagarres ni de contacts, les risques de contagion diminuent fortement. Sinon, pourquoi s'arrêterait-on à tuer les chats positifs seulement ? Les calicivirus sont aussi redoutables, alors le massacre n'aurait pas de limites.



Terminons ce bref aperçu par une remarque amusante communiquée par une bénévole. Alors qu'à notre époque, la famille traditionnelle s'effiloche, cette adhérente a observé plusieurs familles de chats dans son quartier, chez lesquelles le père, conscient de son rôle, reste avec la chatte et surveille les jeunes. En voilà qui montrent l'exemple !

Très bonne année à tous les minous et à ceux qui les aiment. Que leur compagnie tutélaire préserve votre santé et vous porte chance.



La Présidente : Patricia Combeau

Mille et une façons de remplir la chat'gnotte



Depuis longtemps, au hasard des occasions, Sos Chats Libres a vendu sur les marchés de nuit et de Noël chats en peluche, linge de maison, et des savons déclassés qui ont obtenu un franc succès. A partir de 2008, toujours en phase avec leur temps, les Chats Libres ont ouvert leur magasin en ligne.



Cette « Chat-Boutique » tenue par Corine et Patrick propose une série d'articles faits maison : magnets, porte-clés, cartes et signets, et les incontournables chatons en laine, valeur sûre de notre catalogue. Présents sur tous nos stands, chatons-layette aux couleurs tendres, chatons-Noël rouges et vert sapin, chatons rayés, bigarrés, imprévus, aussi uniques que des vrais, si attirants que souvent l'acheteur hésite : le rose et noir ? le moucheté bleu ? et finalement il prend les deux !



Le calendrier réalisé d'abord par José Correa, puis par Bernard Vercruyce, fait chaque année notre publicité aux 4 coins de l'Hexagone et déborde quelque peu en Belgique, en Suisse, en Angleterre et aux USA.



Retrouvez-nous sur : www.soschatslibres.fr



Tirelires déposées par l'association chez les vétérinaires, ou confectionnées par les jeunes filles de la Maison Familiale Rurale de Périgueux, chaque obole est utile aux minous.



Au cours de l'année 2015, le choix s'est diversifié. D'abord grâce à une adhérente angoumoisine auteure de « chats-poupées » en tissu polaire et de sacs et panneaux décoratifs en tapisserie. De Belgique, nous avons reçu une série d'objets en bois mince réalisés par la donatrice, marque-verres, médaillons, marque-pages, tous décorés de ravissantes miniatures de chats.



Les idées ne manquent pas. Une sympathisante employée dans une clinique vétérinaire nettoie les paniers de transports abandonnés par des clients et les vend 5 € qui tombent dans notre tirelire. Elle a fabriqué en outre, à partir de bouchons de champagne, de petits Pères Noël pour décorer le sapin.



Aux marchés de nuit, des cageots de pêches étaient présentés à prix libre. La palme de l'originalité revient peut-être au cageot de figues, en vente libre aussi, dans une station-service au profit de l'association.

Deux chèques-cadeaux méritent la mention. Le premier a été offert par une association de radiesthésistes, qui a choisi les Chats Libres comme bénéficiaires du solde de trésorerie lors de sa dissolution. Le second est dû à une fidèle adhérente de la région parisienne qui a demandé que le produit de la collecte effectuée à son départ en retraite soit versé aux Chats Libres, geste particulièrement touchant.



Cette année, qui se charge d'organiser un match de rugby au profit des minous ????

Invitation à l'Assemblée Générale

La Présidente et les membres du Conseil d'Administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2016 et ont le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale de l'association qui se tiendra le samedi 13 février 2016 à 14 h 30, avenue du Général de Gaulle, à la salle du conseil municipal de la Mairie de Chamiers.

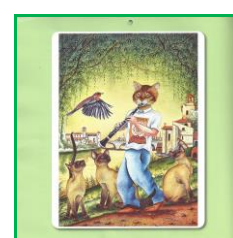
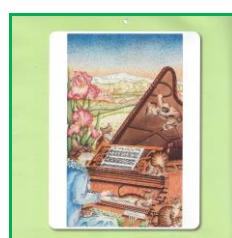
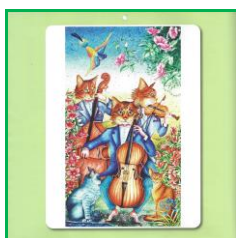
Ordre du jour :

- Rapport moral de l'année 2015 sur les activités de l'association.
- Rapport financier et approbation des comptes.
- Questions diverses.



Comme les autres années, la réunion se terminera par le verre de l'amitié que les membres du Conseil d'Administration se feront un plaisir de vous offrir. Nous vous attendons nombreux.

Une sélection des pages de l'édition 2016 du calendrier de l'association :



Bon pour pouvoir à découper ou à recopier



Je, soussigné(e)..... demeurant à
donne pouvoir à M aux fins de me représenter et prendre part à l'ensemble
des délibérations lors de l'assemblée générale ordinaire de Sos Chats Libres qui se tiendra le samedi
13 février 2016 à 14 h 30, avenue du Général de Gaulle à la salle du conseil municipal de la Mairie de
Chamiers.

Signature, précédée de la mention « Bon pour pouvoir » et document à retourner à Sos Chats Libres,
Maison des Associations - 12 cours Fénelon - 24000 Périgueux.

 Signature ...

✂



*Afin de poursuivre toutes nos actions et nous permettre d'aider le plus grand
nombre de minous sans famille, nous faisons appel à vous.
Toutes les aides, aussi petites soient-elles, sont les bienvenues !*



**Bulletin de soutien à SOS CHATS LIBRES à envoyer par
courrier à la Maison des Associations, 12 cours Fénelon, 24000
Périgueux ou en se connectant à la rubrique « **Aidez-nous !** »
de notre site internet www.soschatslibres.fr**

Nom Prénom.....

Adresse..... E-mail

Don 10 € Don 20 € Don 30 € Don 40 € Don 50 € Autre montant ...

En nous aidant, 66 % de votre don sera déductible de vos impôts dans la limite de 20 % de votre
revenu imposable. Ainsi, si vous faites un don de 50 €, 33 € pourront être déduits de vos impôts et
avec votre reçu fiscal votre don ne vous coûtera en finalité que 17 €.



Retrouvez-nous sur : www.soschatslibres.fr